

# CHARTRE ÉTHIQUE

---

Unicongo, pour pérenniser son développement, a décidé de s'appuyer sur un ensemble de valeurs et de principes qui affirment son engagement éthique et sa responsabilité dans tous ses secteurs d'activités.

La signature de la charte éthique de l'Union est préalable à l'adhésion.

**Tout adhérent doit accepter et contre signer cette charte éthique qui affirme les points suivants :**

- Protection et défense des intérêts de nos adhérents dans le respect des lois en vigueur en République du Congo ;
- Interdiction de se prévaloir de son appartenance à UNICONGO dans les débats politiques ;
- Respect des règles de la libre concurrence ;
- Rejet de la corruption et des pratiques frauduleuses ;
- Prise en compte de l'environnement naturel et de la culture spécifique de la République du Congo ;
- Adhésion aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de décembre 1948 ;
- Adhésion aux Principes des Conventions Internationales du Travail.

Lieu : .....

Date : .....

Signature et cachet de l'entreprise :

## Engagements

Je m'engage à répondre ponctuellement aux questionnaires initiés par Unicongo (études, notes de conjoncture, etc.).

Je m'engage à assister au moins à 4 réunions de fédération par an et à être présent ou représenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

## Consentements

En adhérant à Unicongo, je consens à ce que l'Union puisse utiliser les coordonnées du référent pour m'envoyer sa newsletter et ses actualités par mailing.

*(Vous pourrez vous **désabonner** à tout moment de la newsletter).*

L'Union s'engage à respecter la confidentialité des informations transmises. Celles-ci sont à usage strictement interne et ne seront jamais divulguées à des tiers, sauf autorisation préalable de votre structure.

***Dés réception de votre demande, celle-ci sera soumise à la fédération et au Conseil d'Administration pour approbation d'adhésion. Nous vous adresserons ensuite un appel à cotisation.***

Date : .....

Signature et cachet de l'entreprise :